

La Chambre s'est ajournée à loisir.

Après quelque temps la Chambre a repris sa séance.

Son Excellence le Très-Honorable SIR FREDERICK TEMPLE, COMTE DE DUFFERIN, Vicomte et Baron *Clandeboye*, de *Clandeboye*, dans le Comté *Down*, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron *Dufferin* et *Clandeboye* de *Ballyleidy* et *Killeleagh*, dans le comté *Down*, dans la Pairie d'Irlande, et Baronet, Chevalier du Très-Illustre Ordre de *St. Patrice*, Chevalier Grande-Croix de l'Ordre Très Distingué de *St. Michel* et *St. Georges* et Chevalier Commandeur du Très-Honorable Ordre du *Bain*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral du *Canada*, etc., etc., etc., étant assis dans le fauteuil sur le Trône.

L'honorable Président a ordonné au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des Communes et d'informer cette Chambre " *que c'est le plaisir de Son Excellence que les Communes se rendent immédiatement auprès d'Elle, dans la Salle du Sénat.*"

La Chambre des Communes étant venue,

L'honorable M. *Timothy Warren Anglin* a dit :

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,

La Chambre des Communes m'a élu comme son Orateur, bien que je sois peu capable de remplir les devoirs importants qui me sont assignés.

Si dans l'exécution de ces devoirs, il m'arrive en aucun temps de tomber en erreur, je demande que la faute me soit imputée et non aux Communes dont je suis le serviteur.

L'honorable Président de cette Chambre a alors dit :

M. L'ORATEUR,

J'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général de vous déclarer qu'elle interprétera toujours de la manière la plus favorable vos paroles et vos actes.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général d'ouvrir la session par un gracieux discours aux deux Chambres :

Honorables Messieurs du Sénat,

Messieurs de la Chambre des Communes :

En vous convoquant de nouveau pour la dépêche des affaires, je suis heureux de pouvoir vous dire que rien en dehors des affaires ordinaires du pays, ne requiert votre présence.

J'ai éprouvé un grand plaisir d'avoir eu l'occasion avant mon départ du *Canada*, de visiter la province de *Manitoba* et une partie des territoires voisins; cette visite a été accomplie pendant le cours de l'automne dernier.

J'ai maintenant eu l'avantage de visiter toutes les provinces de la Puissance durant le terme de mon administration en *Canada*.

Je suis heureux de pouvoir dire que l'arbitrage sur les réclamations des pêcheries d'après les dispositions du Traité de *Washington* a été effectué. Une sentence accordant \$5,500,000 comme compensation, au *Canada* et à *Terreneuve* pour l'usage de leurs pêcheries pendant la durée du présent traité, a été rendue par la commission. Ce montant est de beaucoup moindre que celui réclamé par mon gouvernement, mais ayant donné notre assentiment à la création du tribunal pour la fixation de la valeur de nos pêcheries, nous sommes loyalement tenus d'accepter la décision rendue.

L'exposition des produits naturels et manufacturés du *Canada à Sydney, Nouvelle-Galles du Sud*, a été couronnée de succès. J'ai confiance que le résultat sera d'ouvrir un nouveau marché au commerce canadien, même dans une contrée aussi éloignée que les Colonies *Australiennes*, des envois considérables de produits canadiens ayant déjà été expédiés. Les dépenses ont légèrement excédé le crédit voté, mais je ne doute pas que l'extension de notre commerce ne compense amplement le montant déboursé. Des préparatifs ont été poursuivis sans relâche durant les derniers six mois, pour assurer une exposition considérable mais choisie des produits naturels et manufacturés du *Canada*, à la grande exposition qui doit avoir lieu à *Paris* pendant la présente année; un nouveau crédit sera nécessaire pour faire face aux dépenses. Son Altesse Royale, le Prince de *Galles*, en sa qualité de Président des Commissaires anglais, a assigné au *Canada*, une place des plus importantes, dans une des tours principales, où un trophée canadien est déjà en voie d'érection.

Dans le mois de juin dernier, un incendie des plus désastreux a eu lieu dans la ville de *St. Jean* et a détruit une grande partie de la ville, y compris les édifices publics appartenant au gouvernement de la Puissance. Mon gouvernement a cru nécessaire de consacrer une somme de \$20,000 pour aider à satisfaire aux besoins les plus pressants de la population que cette terrible calamité avait dénuée de tout. J'ai aussi sanctionné la dépense de certaines sommes d'argent, dans le but de commencer la construction de nouveaux édifices publics, et vous serez appelés à ratifier cette dépense en la manière ordinaire.

Dans le cours de l'été dernier, mes commissaires ont fait avec les Sauvages *Pieds Noirs, Blood et Piégans*, un traité par lequel le droit de propriété des Sauvages est éteint, sur un territoire de 51,000 milles carrés, à l'ouest du traité No. 4 et au sud du traité No. 6. Le traité a été fait à des conditions à peu près semblables à celles du traité No. 6, mais un peu moins onéreuses. Tout le territoire à l'ouest du lac *Supérieur* jusqu'aux *Montagnes Rocheuses*, et depuis la frontière jusque près du 55e degré de latitude nord, lequel comprend environ 450,000 milles carrés, se trouve maintenant avoir été acquis au moyen de négociations pacifiques avec les tribus indigènes, qui reposent une foi entière dans l'honneur et la justice de la couronne d'*Angleterre*.

Au commencement de l'été dernier, une bande considérable de Sauvages sous le commandement de *Sitting Bull*, pour échapper aux troupes américaines, traversa du territoire des *États-Unis* sur le territoire anglais et est restée depuis de ce côté-ci de la frontière. Le gouvernement des *États-Unis* a fait une tentative amicale, mais infructueuse, pour engager ces Sauvages à retourner dans leurs réserves. Il est à espérer que des arrangements peuvent encore être effectués, qui auront pour effet leur établissement paisible et permanent, faisant disparaître par là une cause de malaise et de dépenses considérables pour le *Canada*.

Les explorations du chemin de fer du *Pacifique* ont été activement poursuivies et complétées pendant la dernière saison. Une exploration instrumentale complète du chemin par les vallées de la branche nord de la rivière *Thompson* et du bas de la rivière *Fraser* a été faite, dans le but de constater définitivement si cette ligne est plus avantageuse que les autres lignes déjà explorées jusqu'à *Dean Inlet* et *Bute Inlet* respectivement. Il y a lieu de croire que ces nouveaux renseignements vont mettre mon gouvernement en état de choisir la ligne la plus avantageuse depuis *Tête Jaune Cache* jusqu'à la mer. Un état complet des travaux faits pendant la dernière saison dans cette direction et dans d'autres, sera prochainement mis devant vous.

Je suis heureux de pouvoir vous féliciter sur la récolte abondante obtenue dans toutes les parties de la *Puissance*; et je me réjouis de constater que grâce à cette cause, jointe à d'autres, il y a eu quelqu'augmentation dans les revenus publics, ce qui indiquerait, je l'espère, que la dépression commerciale qui a si longtemps affligé le *Canada*, de même que d'autres pays, tend à disparaître.

Mon attention a été attirée sur quelques imperfections dans le système actuellement existant, d'auditer les comptes publics, et une mesure ayant pour but d'en assurer une audition plus complète et plus efficace sera soumise à votre considération.

La perspective d'avoir prochainement des moyens plus faciles de communications avec les *Territoires du Nord-Ouest*, et la province de *Manitoba*, doit certainement attirer chaque année, un plus grand nombre de colons, et comme la prospérité de la *Puissance*

dépend en grande partie de la colonisation rapide des terres fertiles dans ces territoires, il est désirable et nécessaire d'en faciliter l'établissement, autant que possible. Dans le but d'obtenir ce résultat, des mesures vous seront soumises pour l'enregistrement des titres, l'établissement d'une loi de *homestead* et l'encouragement de la construction des chemins de fer dans les endroits que n'atteint pas le chemin de fer du *Pacifique*.

Vous serez appelés à prendre en considération une mesure ayant pour but de mieux assurer l'indépendance du Parlement. L'expérience a démontré que certains changements peuvent être faits avec avantage dans l'organisation des départements, tels qu'ils existent maintenant. Un bill vous sera soumis pour atteindre cet objet, sans augmenter les dépenses ni le nombre des départements.

Il est très désirable qu'il y ait une législation uniforme dans toutes les provinces, relativement au trafic des liqueurs spiritueuses. Jusqu'à présent ce trafic a été réglé par des lois provinciales, ou par des lois antérieures à la confédération, bien qu'il y ait eu dernièrement un conflit d'autorité, relativement à la juridiction des pouvoirs locaux. Un bill contenant les dispositions nécessaires vous sera soumis.

Différentes mesures jugées nécessaires pour amender les lois existantes seront aussi soumises à votre approbation.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Le budget de l'année financière prochaine vous sera bientôt présenté. Il a été préparé avec un ardent désir de pourvoir à toutes les branches du service public et à l'exécution de travaux publics urgents, dans les limites du revenu probable, sans augmenter le fardeau des taxes.

J'ai donné ordre que les comptes publics de la dernière année financière soient mis devant vous.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de se retirer, et la Chambre des Communes s'est retirée.

L'honorable M. *Scott* a présenté à la Chambre un bill intitulé "Acte concernant les chemins de fer."

Le dit bill a été lu la première fois.

L'honorable Président a fait rapport à la Chambre du discours de Son Excellence prononcé du trône, et le dit discours a été alors lu par le greffier.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été *Ordonné*, que cette Chambre prenne en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur-Général lundi prochain.

Sur motion de l'honorable M. *Scott*, secondé par l'honorable M. *Pelletier*, il a été *Ordonné*, que tous les membres présents pendant cette session composent un comité pour prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du parlement, et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. *Campbell*,—de la banque des Marchands du *Canada*.

Par l'honorable M. *Miller*,—De *Frederick W. Fishwick* et autres, de la cité et du comté d'*Halifax*, province de la *Nouvelle-Ecosse*